

Pour gagner la guerre contre le COVID-19, cessons de faire la guerre aux personnes à la rue et/ou sans papiers

Lors de son allocution, lundi soir, le président Macron a martelé que toute la nation était en guerre contre le COVID-19, tout en précisant que nous devons rester profondément solidaires, que jamais les sacrifices ne devaient remettre en cause l'aide aux plus fragiles, et qu'il s'agissait d'innover sur ce point. La trêve hivernale fut prolongée de deux mois et, le 13 mars, le ministre du Logement annonça l'ouverture de centres d'hébergement dédiés aux sans-abris vulnérables. Ces mesures, certes utiles, ne sauraient suffire, et il y a urgence : le virus se répand de façon exponentielle, et les mesures et les recommandations préconisées ne sont adaptées ni à la vie à la rue (comment rester confiné à la maison quand on n'en a pas ?), ni aux demandeurs d'asile et sans-papiers (comment retisser la confiance quand beaucoup des évacués des campements de janvier et de février furent rapidement remis à la rue – une énième fois – et que la peur d'être contrôlé et expulsé est plus grande que celle de ne pas être soigné ?), ni à ceux qui leur viennent en aide (comment organiser des maraudes et des distributions quand il y a confinement et pénurie de moyens de protection ?).

Le symbolique campement d'Aubervilliers, constitué en grande partie de personnes jetées hors des gymnases ou qui n'avaient pas souhaité s'y rendre par peur ou par désillusion, est à la fois source de honte et d'inquiétude. En toute logique, il devrait être évacué sous peu, mais comprend-on bien la situation ? Si le Président s'y rend, il comprendra très rapidement « qu'en même temps » qu'il agit contre le COVID-19, de nombreuses décisions gouvernementales lui font perdre le combat en faveur de la santé des sans-abri et des sans-papiers. Il constatera une inquiétude palpable et beaucoup de désarroi au sein de personnes rendues très vulnérables au COVID-19 par des conditions de vie indignes, épuisées par le manque de nourriture, de sommeil, d'hygiène, par la pluie, le froid, voire des comorbidités.

Il verra des habitants des tentes qui s'auto-médiquent, convaincus qu'ils n'ont droit à aucun soin, parce qu'étrangers, avec ou sans papiers, ou parce qu'ils n'ont pas encore ou plus ce qu'on appelait la CMU ou bien l'AME. Il verra aussi des personnes submergées mentalement, préférant ignorer la pandémie faute d'avoir les ressources psychiques pour l'affronter, ou, fatalistes, assaillies de questions qu'elles jugent plus vitales : Comment bénéficier des conditions matérielles d'accueil pour sortir définitivement de la rue ? Comment trouver du travail pour se nourrir ? Comment éviter les expulsions ? Quand les préfetures, l'OFPPA, la CNDA, l'OFII rouvriront-ils et rouvriront peut-être l'espoir d'une sortie de cet enfer administratif et social ?

Il verra encore un grand manque d'informations fiables, supplantées par des fables (comme celle des gargarismes d'eau salée qui empêcheraient le virus de descendre jusqu'aux poumons), et surtout l'inadéquation des mesures préconisées avec la vie à la rue : Comment rester à un mètre les uns des autres quand on est forcé de vivre entassé dans une tente et de faire la queue lors des distributions alimentaires ou pour chercher son courrier ? Comment se laver les mains sans gel hydroalcoolique, sans savon ni point d'eau ? Comment jeter un mouchoir après chaque usage, utiliser un masque ou un thermomètre quand on n'en a pas ? Comment appeler le numéro pour le coronavirus quand on est mentalement à bout, qu'on ne parle pas français et qu'on n'a pas de téléphone ? Comment éviter les rassemblements quand on est plusieurs centaines tassés littéralement dans un trou, humide ?

Le président Macron verra enfin les conséquences sanitaires de la peur instillée pour faire partir les étrangers : la peur d'appeler le « 15 » ou le « 0800 130 000 », considérés comme des numéros policiers, et d'être dénoncés, y compris par des médecins ou des associatifs, en cas de maladie et d'ainsi précipiter leur expulsion, quand bien même ils seraient légalement en France ; la peur d'être toujours plus stigmatisés, d'être considérés non plus seulement comme

des animaux vivant au milieu d'immondices, mais aussi comme des « bêtes » porteuses du virus, voire la cause du problème, et, par là-même, d'être encore plus détestés et rejetés.

Pour gagner la guerre contre le COVID-19, cessons donc de faire la guerre aux personnes à la rue et/ou sans papiers, et suivons les recommandations du rapport de l'Académie nationale de médecine relatif à la situation sanitaire et sociale des migrants, adopté le 25 février 2020 : concrètement, décidons la suspension, voire « la révision du Règlement Dublin dont l'arbitraire et les conséquences sont hautement préjudiciables à la santé des migrants » ; supprimons le délai de carence de trois mois incompatible avec le stade 3 de l'épidémie du fait qu'il pousse à la sur-saturation des urgences, voire créons « une Protection Maladie réellement universelle rassemblant AME et PUMa, immédiate, inconditionnelle, garantissant l'accès aux soins pour toute personne résidant sur le territoire national » ; permettons « à tout demandeur d'un titre de séjour en France, en situation régulière ou non, de bénéficier dès son arrivée d'un hébergement décent, d'un examen médical et d'un accès aux soins, au dépistage, aux vaccinations et au planning familial, avec un interprétariat adapté » ; réduisons « de manière drastique les délais des procédures de régularisation, et la durée de rétention administrative ». À cela, nous ajoutons qu'il est impératif de revenir sur la loi du 10 septembre 2018 qui a multiplié les motifs de laisser des demandeurs d'asile sans allocation ni hébergement, ainsi que sur la décision de l'OFII d'empêcher l'utilisation de la carte ADA aux distributeurs et mit donc encore plus de demandeurs d'asile à la rue, en les privant de la possibilité de trouver un hébergement en défrayant le propriétaire.

Le COVID-19 nous a rendus audacieux dans la réduction des libertés, puisse-t-il nous rendre aussi audacieux dans l'humanisme et la solidarité !

Christina ALEXOPOULOS – de GIRARD,
psychologue clinicienne, universitaire

Philippe CARO, collectif Solidarité migrants
Wilson

Nicolas DELHÔPITAL, Famille France-
Humanité

Dominique KEROUEDAN, médecin de santé
publique et de médecine sociale, Académie
nationale de Médecine, co-auteur du Rapport
« L'Immigration en France : situation sanitaire et
sociale¹ »

¹ <http://www.academie-medecine.fr/immigration-en-france-situation-sanitaire-et-sociale/>